SwissLife Dynapierre Part P

REPORTING MENSUEL AU 31/01/2022

Code ISIN FR0013219722

Indicateurs clés			
Actif Net Total (en €)	1150145600,26		
Actif Net Actions (en €)	426701865,27		
VL Actions (en €)	1162,56		
Dividende 2022 (en % rapporté à la VL du 31/12/2021)	0,00		

Performances glissantes dividendes	réinvestis*
1 mois	0,50 %
YTD	0,50 %
1 an	2,91 %
3 ans*	2,66 %
5 ans*	3,81 %
Depuis la création*	3,84 %

	Volatilité du portefeuille annualisée	
1 an		1,49 %
3 ans		1,96 %
5 ans		2,15 %

	Patrimoine immobilier	
Nombre d'actifs		41

^{*} annualisée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Caractéristiques de la part P			
Code ISIN	FR0013219722		
Forme juridique	SPPICAV		
Date de création de la part	15/11/2016		
Société de gestion	Swiss Life Asset Managers France		
Dépositaire	Société Générale		
Effet de levier (Loan to Value)	14,75%		
Durée de placement recommandée	8 ans minimum		
Valorisation	Bi-Mensuelle		
Dividende	Versement annuel		
Conditions de souscription/rachat	Ordre J avant 12h		
Frais de gestion/fct prelevés en 2021	1,30% TTC (actif net)		
Frais d'exploitation immobilière en 2021	0,15% TTC (actif net)		
Valeur IFI 2021 (résidents)	411.82		
Valeur IFI 2021 (non résidents)	267.86		
Commission de souscription - acquise (taux actuel appliqué)	3%		
Commission de souscription - non-acquise	3% maximum		
Commission de rachat - acquise	néant		
Commission de rachat - non-acquise	néant		

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élévé, rendement potentiellement plus élevé



« Cet OPCI majoritairement investi directement ou indirectement en actifs immobiliers physiques présente un risque moyen de perte en capital, soit un niveau 4. La catégorie de risque actuel associé à cet OPCI n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie de risque la plus faible n'est pas synonyme d'un investissement « sans risque ». Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie. Il peut en résulter pour l'actionnaire une perte en capital »





EDITO

Dans un contexte macro-économique marqué en ce début d'année par une inflation forte, l'immobilier a su démontrer sa résilience en tant que classe d'actif malgré une volatilité accrue sur les marchés financiers sur le mois de janvier 2022, suite aux différentes annonces de la Fed et de la BCE relatives aux ajustements à prévoir de leurs politiques monétaires.

En effet, l'ensemble des valeurs d'expertises du fonds Dynapierre qui ont été ajustées ce début d'année affichent une hausse par rapport à l'année 2021, avec une appréciation globale de la valeur des actifs immobiliers du portefeuille à périmètre constant de 2,78% par rapport aux valeurs d'expertise du 30/09/2021. L'implantation stratégique des actifs dans des grandes métropoles européennes ainsi que leurs qualités intrinsèques a permis cette belle performance

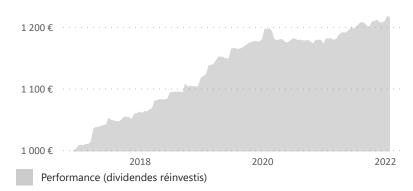
Ainsi, afin de continuer à articuler cette stratégie et par ailleurs de renforcer sa diversification, Dynapierre est rentré en exclusivité sur l'acquisition d'un portefeuille d'actifs logistiques français présentant de belles perspectives locatives avec des acteurs du marché logistique de premier plan. Ceci permet d'équilibrer la typologie du portefeuille avec une présence plus importante sur le secteur de la logistique, qui poursuit sa croissance forte.

La performance dividendes réinvestis au 31/01/2022 pour la part P, s'élève à 0,50%.

et confirme la stratégie d'investissement immobilière de Dynapierre.



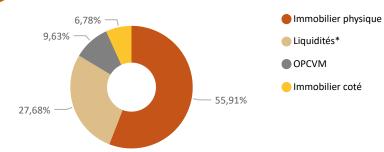
Evolution de la performance dividendes réinvestis depuis la création (30/06/2011)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps



Répartition du portefeuille (en % de l'Actif Brut Total)



Objectif/Limites

, ,	
Immobilier coté	9% (maximum)
Immobilier physique	51-65%
Liquidités*	10% (minimum)
OPCVM	30% (maximum)

*et autres actifs circulants

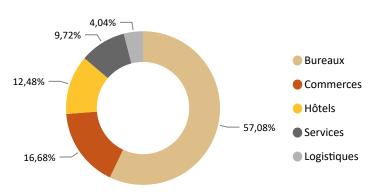
Evolution de la VL et historique des dividendes versés



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

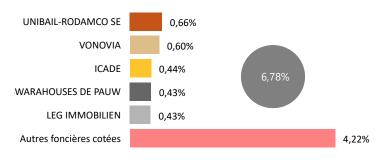
Patrimoine immobilier physique

Répartition du portefeuille par segment de marché (base valeur d'expertise)

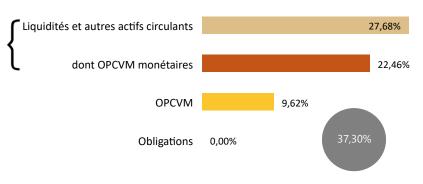


Immobilier coté et autres actifs financiers

TOP 5 des foncières cotées (en % de l'Actif Brut Total)



Répartition des autres actifs financiers (en % de l'Actif Brut Total)

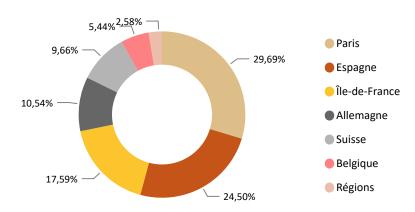


Document non contractuel et non exhaustif réalisé à des fins d'information par Swiss Life Asset Managers France. Ce document ne constitue pas une recommandation, une sollicitation d'offre, ou une offre d'achat, de vente ou d'arbitrage de parts de l'OPCI. Pour une complète information, vous pouvez télécharger le prospectus sur le site internet fr.swisslife-am.com ou contacter le Service Clients au 01 45 08 79 70.

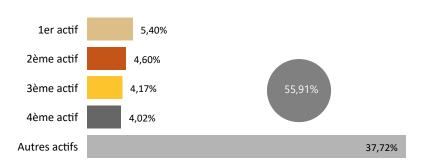
Swiss Life Asset Managers France - Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 671 167 € - Agrément AMF n* GP 07000055 - 499 320 059 RCS Marseille

APE 6630Z Tour la Marseillaise - 2 bis boulevard Euroméditerrannée - Quai d'Arenc - 13002 Marseille Cedex 2 (Siège Social) - 153, rue Saint-Honoré – 75001 Paris

Répartition du portefeuille par zone géographique (base valeur d'expertise)



Concentration des actifs immobiliers (en % de l'Actif Brut Total)



Informations de gestion

Stratégie d'investissement

SwissLife Dynapierre est une Société de Placement à Prépondérance Immobilière à Capital Variable (SPPICAV) dont l'allocation cible est de 60% minimum d'immobilier, de 30% maximum d'actifs financiers et de 10% minimum de liquidités. La stratégie sur la poche immobilière consiste à sélectionner des immeubles à usage d'habitation ou professionnel (bureaux, commerces, hôtels, logistique). Les gérants privilégieront des emplacements recherchés dans des marchés actifs avec une taille moyenne par rapport à leur marché de façon à faciliter des arbitrages à terme. Le ratio maximum d'endettement total, bancaire et non bancaire, direct et indirect, de la SPPICAV sera limité à 40 % maximum de la valeur des actifs immobiliers.

Avertissements

SwissLife Dynapierre détient majoritairement (directement et/ou indirectement) des immeubles dont la vente exige des délais qui dépendront de l'état du marché immobilier. Si les contraintes de liquidité de l'OPCI l'exigent, le délai de règlement des demandes de rachat peut être porté à 2 mois maximum. Par ailleurs, la somme que vous récupérerez pourra être inférieure à celle que vous aviez investie (risque de perte en capital), en cas de baisse de la valeur des actifs de SwissLife Dynapierre, en particulier du marché de l'immobilier, sur la durée de votre placement. La durée de placement recommandée est de huit (8) ans minimum